

partement du Travail, bien que je n'aie pas eu l'occasion d'en étudier le caractère.

M. CARROLL: Monsieur l'Orateur, je ne me proposais pas de prendre part à cette discussion, et j'aurais gardé le silence, si l'honorable député de Winnipeg-Centre (M. Woodsworth), proposeur de la résolution, n'avait pas parlé de l'état de choses qui existe dans la ville de Winnipeg. La situation de cette ville est loin d'être encourageante, et mon honorable collègue n'exagère pas en disant que, à Sydney, deux mille ouvriers métallurgiques, qui veulent travailler, sont actuellement sans emploi, et je crois, aux portes de la famine.

Qu'ai-je entendu: grévistes? Ils ne peuvent même pas délibérément flâner à l'ouvrage, parce que du travail, ils n'en ont pas. La Nouvelle-Ecosse est une province qui ne s'est pas adressée à ce Gouvernement, en vertu des divers décrets de l'exécutif qui ont été adoptés dans le but de venir en aide aux municipalités. Cela ne veut pas dire que la Nouvelle-Ecosse ne se trouve pas aujourd'hui dans une grave impasse. J'ai dit que Sydney compte deux mille chômeurs en quête d'emploi. Ils ne demandent pas l'aumône et n'ont pas sollicité d'aide du gouvernement provincial, parce que s'ils faisaient cette démarche et obtenaient du secours en vertu des règlements actuels de cette province, ils deviendraient des miséreux et ne seraient plus citoyens du pays. Peut-être est-ce un des motifs pour lesquels ils ne se sont pas adressés au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse pour en obtenir l'assistance qu'accorde la loi actuelle de cette province.

Je veux être franc. J'ai porté cette affaire à l'attention de certains membres de l'exécutif. Je vais interviewer de nouveau le cabinet, parce que, la semaine dernière, j'ai reçu des lettres de plusieurs ministres du culte de Sydney, hommes sages qui m'ont présenté cette question autrement qu'elle ne l'avait déjà été. Je suis forcé d'avouer que c'est une situation des plus sérieuse que, dans une ville de vingt-sept mille habitants, environ, il y ait deux mille sans-travail qui ne peuvent gagner leur pain.

Lorsque j'ai instruit certains membres de l'exécutif de cet état de choses, ils n'ont pas dit qu'ils ne feraient rien, mais je leur en parle aujourd'hui publiquement, et je vais les interviewer encore une fois. J'aurai l'appui de tous les députés de la Nouvelle-Ecosse, et je leur ferai remarquer qu'il y a un moyen de sortir ces deux mille ouvriers de l'acier de cette misère. C'est-

[L'hon. M. Murdock.]

à-dire que le problème peut être résolu sans que la dette nationale soit grevée d'un sou de plus, parce que les aciéries de cette ville peuvent être exploitées par l'Etat, si le Gouvernement le juge à propos, et il se rembourserait par la production des aciéries. Si le Gouvernement ne peut se servir des produits actuellement, il les utilisera dans un avenir fort rapproché.

Je n'aurais pas pris la parole, mais l'honorable député de Winnipeg-Centre (M. Woodsworth) ayant fait allusion à la ville de Sydney, mes commettants croiraient que je faillis à mon devoir—ainsi que le Gouvernement, je pense—si je ne me faisais pas leur interprète.

Mon honorable ami dit qu'il était possible que les ouvriers des aciéries de Sydney se mettent à l'agriculture ou à la pêche. D'abord, ce n'est pas là leur genre d'occupation, puis, comme en toute autre chose, le succès ne vient qu'après bien des années.

Voilà la première difficulté. Une autre difficulté, c'est que ces ouvriers des aciéries de la ville de Sydney n'ont pas l'outillage voulu pour la pêche. Il est vrai que cet outillage coûte peu—de \$200 à \$400 l'achète, mais cette somme dépasse leurs moyens. D'ailleurs, dans la Nouvelle-Ecosse, ces ouvriers ne pourraient pas s'occuper des travaux de ferme, même s'ils y étaient aptes, ce qu'ils ne sont certainement pas. Notre population ne s'occupe guère d'agriculture et il n'y a pas de fermes disponibles pour eux. De plus, un obstacle insurmontable se présente dans le manque de capital. Cependant, malgré les circonstances qui leur ont été contraires, ces 2,000 hommes dont parle mon honorable ami n'ont pas demandé au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse un seul dollar de charité publique, et j'admire leur esprit ferme, indomptable. Tout de même, ils sont, à ma connaissance, dans un cruel besoin, plusieurs familles se trouvant réellement en face de la famine.

Il y a cependant un moyen de remédier à cette situation regrettable, et j'espère qu'en arrêtant sa décision au sujet de l'à-propos d'une commande de rails d'acier à Sydney, le Gouvernement tiendra compte de ma déclaration à savoir qu'il y a urgence absolue de faire quelque chose de pratique. Il ne s'agit pas ici d'un simple problème local, mais bien d'une question d'intérêt national. Il n'y a pas une seule province dans le Dominion tout entier, si mon renseignement est exact, où il n'est pas nécessaire, à l'heure actuelle, que les autorités locales ou le gouvernement fédéral prennent des moyens quelconques afin de